



Groupe vocal TUTTI-CANTI

Choristes en situation de handicap et choristes valides
Tous en Choeur



UNE DEMARCHE ORIGINALE

Le chant choral est une activité musicale accessible à toute personne motivée, pour peu qu'elle dispose d'un peu d'oreille et d'un brin de voix, toujours perfectible.

Le groupe vocal TUTTI-CANTI met en œuvre les moyens techniques et humains permettant de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap moteur ou visuel à l'activité chorale et d'accueillir ainsi, dans un même groupe valides et personnes à mobilité réduite qui, ensemble, sont les acteurs de cette aventure musicale.

UNE ORGANISATION ADAPTEE

Hors vacances scolaires, les répétitions de tout le groupe ont lieu le mercredi de 20 h à 22 h deux fois par mois et un samedi après-midi (14h15-16h15) par mois sous la direction de Marie-Hélène François, dans la salle polyvalente du Centre Louis Pierquin. (75 Boulevard Lobau à Nancy).

Il s'y ajoute quelques répétitions, en pupitres une à deux fois par mois de 20h à 21h30 toujours le mercredi (au Centre Pierquin pour les pupitres femmes et à l'ALAGH pour les pupitres hommes).

Au cours de l'année, le groupe vocal participe à des concerts et animations accompagné de musiciens.

UN REPERTOIRE VARIE

Chansons françaises et chants du folklore étranger
Chants du répertoire classique ou contemporain

UN ACCUEIL TOUTE L'ANNEE

Il est préférable de s'engager au début de la saison musicale (en septembre) mais le groupe vocal TUTTI CANTI accueille des choristes toute l'année.

Au préalable un entretien avec la chef de chœur et un/une choriste permet de faire mutuellement connaissance, de déterminer le pupitre le mieux adapté et de cerner les éventuelles difficultés.

Les difficultés d'expression orale ne constituent pas un obstacle et aucune connaissance musicale particulière n'est indispensable.

Les seules exigences sont :

- d'être motivé pour chanter en chœur
- de participer le plus régulièrement possible aux répétitions
- d'avoir suffisamment d'autonomie ou l'aide d'un tiers pour se rendre aux répétitions

Une aide personnalisée à l'intégration peut être apportée par d'autres choristes

Pour les concerts ou animations hors de la Communauté urbaine, TUTTI-CANTI organise les déplacements en véhicule adapté et si nécessaire fait appel aux services d'aide à la personne.

COTISATIONS

Le montant de la cotisation 2023-2024 est de 105 euros en individuel et 180 euros pour les couples

Le paiement peut se faire au début de chaque trimestre soit 35 euros pour les individuels ou 60 euros pour les couples.

POUR INFORMATION ou POUR NOUS REJOINDRE

Yves ABDERHALDEN - Président

06 81 50 67 40 ab_der_h@club-internet.fr

Marie-Hélène FRANCOIS - Cheffe de chœur

marie-helene.francois@orange.fr

Françoise BELTRAMO – Secrétaire

06 88 16 47 70 beltramo.francoise@wanadoo.fr

SIEGE SOCIAL

Institut Régional de Réadaptation –
Centre Louis Pierquin

75, Boulevard Lobau –CS 34209 – 54042 -NANCY



